

# Conseils pratiques pour améliorer les relations école/familles populaires à l'école maternelle

Dans le domaine des relations humaines qui impliquent avant tout des individus, il n'existe pas de recette miracle. Les conseils qui suivent pourront, nous l'espérons, vous aider à améliorer la communication et à construire des contacts professionnels avec les familles populaires, en essayant de respecter leurs compétences propres.

## Chercher à établir des contacts avec les familles

- Essayer de faire du moment de l'inscription un moment privilégié :
  - où les parents sont reçus, accompagnés de leur enfant à qui s'adresse le directeur en premier : ainsi, celui-ci ne perd pas son identité, il est socialement reconnu comme une personne apte à fréquenter l'institution scolaire.
  - d'entretien pour recueillir le point de vue des parents sur leur enfant et le sens de leur démarche de scolarisation.
- Au moment de la première rentrée à l'école maternelle chez les petits, penser, pour rassurer parents et enfants à faire visiter les locaux et à présenter le personnel qui sera amené à côtoyer l'enfant.
- Faciliter les liens entre les différents modes de garde et l'institution scolaire.
- Engager systématiquement des contacts dès le début de l'année scolaire.
- Maintenir des contacts réguliers tout au long de l'année.
- Utiliser différentes formes de contacts :
  - présence d'un membre de l'équipe éducative aux entrées et sorties de l'école
  - entretiens individuels ;
  - accueil des parents à l'école et dans la classe dans un cadre clair, réfléchi et négocié au sein du projet d'école ;
  - échanges téléphoniques, communication écrite, outils de liaison ;
  - outils de suivi scolaire de l'enfant visés et signés par les parents (livrets d'évaluations, dossiers d'apprentissage, cahier de vie...) ;
  - participation des parents à la vie scolaire et aux activités de la classe...
- Essayer de proposer des rencontres axées sur la découverte et le partage de moments d'apprentissage parents/enfants (participation de parents à des activités, « heure des parents », portes ouvertes dans la classe ou l'école ou vidéo à visionner sur le déroulement d'une journée de classe...).

## Aménager les conditions matérielles des rencontres

- Choisir un lieu propice aux échanges, si possible une salle en dehors de la classe, avec chaises pour adultes disposées de manière à ce que tout le monde se voie pour pouvoir communiquer aisément.
- Adapter les horaires de rencontres aux possibilités des parents (temps d'accueil, sortie de classe, soir, mercredi...), à discuter avec les représentants de parents.
- Inviter (et non convoquer) les parents à la rencontre, en précisant la date, l'heure, le lieu mais également le thème, l'objet de la rencontre ou de la réunion.
- Penser à y impliquer les enfants en concevant et rédigeant avec eux une invitation à destination de leurs parents qu'ils pourront illustrer.
- Demander aux parents de prendre systématiquement rendez vous pour un entretien.

## Rendre l'école et le système scolaire le plus lisible possible aux familles

→ Exemple de présentation dans le « guide à l'usage des parents à l'école maternelle » réalisé par l'AGEEM : [http://media.education.gouv.fr/file/Espace\\_parent/09/2/guide-parents-maternelle\\_43092.pdf](http://media.education.gouv.fr/file/Espace_parent/09/2/guide-parents-maternelle_43092.pdf)

- Présenter le personnel éducatif qui sera amené à travailler avec les enfants au cours de l'année (« trombinoscope » avec photos éventuellement)
- Présenter les rythmes et modalités de travail : horaires, rituels, travail collectif, travail en ateliers et petits groupes, alternance, respect des besoins des enfants, temps calme et sieste (déroulement, plage horaire, conditions d'accueil...).
- Faire connaître le programme, les compétences et les apprentissages travaillés dans chaque classe et chaque cycle.
- Exposer les méthodes pédagogiques employées, en insistant surtout sur ce qui préoccupe la majorité des parents :
  - De quelle manière prépare-t-on les enfants à mieux s'exprimer oralement ? Pourquoi est-ce important de maîtriser le langage oral ?
  - De quelle manière les habitue-t-on à vivre ensemble ? à accéder progressivement à l'autonomie ? à instaurer et respecter les règles ? Que fait-on en cas de transgression de la règle ?
  - De quelle manière les prépare-t-on à entrer dans la lecture et le monde de l'écrit ?
  - De quelle manière les prépare-t-on à écrire, à compter, à élaborer un raisonnement logique ?
  - A quoi servent les activités motrices en salle de jeux ? les arts plastiques et les activités créatives ?
- Expliquer les critères d'évaluation
- Faire connaître le règlement de l'école, les règles de vie
- Informer sur la vie de l'école, le projet d'école, de la classe...

## Dialoguer avec les parents sur le parcours scolaire et l'évolution de leur enfant

- Dialogue informel aux entrées et sorties des enfants.
- Entretien individualisé pour parler de la scolarité de l'enfant, régler une situation, répondre à une demande...
- Rencontre pour proposer une prise en charge dans le cadre des 60 heures d'aide individualisée.
- Rencontre et dialogue à propos du livret d'évaluation de l'enfant
- Construction et mise en œuvre du PPS (Projet personnalisé de Scolarisation), pour les enfants porteurs de handicap
- Equipe éducative pour faire le point avec des partenaires et prendre des décisions pour l'enfant

- Inviter la famille à un entretien individuel dès qu'un problème ou une difficulté se présentent (ne pas attendre la fin de l'année scolaire !).
- Signaler les progrès, pas seulement les difficultés.
- Envisager avec les familles des solutions ou remédiations possibles aux difficultés des élèves.
- Engager le dialogue sur la difficulté scolaire ou la suspicion d'un handicap avec précaution, en laissant le temps aux parents de faire leur deuil d'un enfant « ordinaire » ou « normal ».

- Construire avec les parents, et proposer de les accompagner dans leur démarche quand c'est nécessaire, un partenariat avec des professionnels spécialisés (orthophonistes, psychomotriciens, pédopsychiatre, médecin spécialisé, psychologue scolaire...)
- Consacrer du temps pour le dialogue avec les parents d'enfants porteurs de handicap afin de construire le Projet Personnalisé de Soutien (PPS) et déterminer, si nécessaire, un aménagement du temps scolaire.

## **Réfléchir aux modalités relationnelles des rencontres, pour mettre les parents à l'aise**

- Indiquer clairement aux parents quand et comment ils peuvent vous rencontrer.
- Développer une attitude d'ouverture, d'accueil et d'écoute tout en restant ferme sur le respect mutuel.
- Dédramatiser les situations, éviter de critiquer, juger ou mettre en accusation l'enfant et les parents.
- S'exprimer de façon compréhensible : utiliser un langage adapté (attention au « jargon pédagogique », aux abréviations...), un langage illustré et appuyé par des supports, des exemples...
- Garantir le caractère confidentiel des échanges.
- Favoriser un climat de convivialité (par exemple, café/ gâteaux en préambule ou à l'issue d'une rencontre).
- Travailler en lien avec les lieux de parole ou de parentalité de la ville ou du quartier s'ils existent.
- Rechercher des personnes qui peuvent servir d'interprètes pour les familles non francophones si besoin est.
- Faire appel aux ELCO (Enseignants de langue et culture d'origine).
- En cas de conflit, éviter de régler la situation dans l'urgence mais proposer un rendez-vous proche pour en reparler calmement.

## **Adapter les outils de communication au public accueilli à l'école**

- Privilégier la communication orale pour des familles qui ont souvent un rapport à l'écrit difficile (peu d'usage de l'écrit dans le monde familial, situation d'illettrisme fréquent, familles non francophones...).
- Rendre les documents écrits facilement compréhensibles : phrases courtes, mots simples, exemples...
- Les accompagner systématiquement d'une communication orale.
- Lorsque c'est possible, penser à impliquer les enfants qui se feront porteurs des messages auprès de leurs parents.
- Les faire traduire en langue d'origine des familles si besoin est.
- Prévoir des modalités de transmission de l'information adaptées.

## **Différencier les outils de suivi des outils de communication**

- Présenter clairement les outils de communication utilisés à l'école et dans la classe : affichage, cahier de liaison ou de communication, cahier de vie ....
- Présenter clairement les outils de suivi scolaire des enfants : livrets d'évaluation, dossiers d'apprentissage...

- Préciser leur fonction respective :
  - **outils de communication écrite** : pour informer, rendre compte des activités. Les enseignants peuvent les utiliser pour inviter les parents à les rencontrer. Les parents peuvent y écrire un mot pour poser une question, faire une remarque, interpeller l'enseignant ou lui demander un rendez-vous...
  - **outils de suivi scolaire** : pour montrer le travail réalisé et évaluer les compétences et connaissances acquises. Ils sont à signer ; si les parents ne comprennent pas, il est souhaitable qu'ils demandent à rencontrer l'enseignant oralement ou en utilisant le cahier de liaison.

## **Rendre le plus lisible possible la lecture du livret d'évaluation**

- Donner des repères aux familles en les informant sur les compétences à construire en fonction de l'âge de l'enfant ainsi que sur les critères d'évaluation.
- Essayer d'illustrer avec des exemples concrets.
- Adopter un codage facilement compréhensible pour les parents : système de feu tricolore ou de « Smileys »...
- Rédiger les appréciations dans un langage clair, compréhensible et explicite.
- Toujours situer l'enfant par rapport au groupe de pairs.
- Ne pas utiliser de termes dévalorisants, ni de jugements hâtifs ou définitifs.
- Accompagner les familles dans la lecture et la compréhension des évaluations en organisant une rencontre spécifique : remise du livret d'évaluation en mains propres, assortie d'un entretien individualisé selon des modalités adaptées, définies en conseil d'école.

## **Associer le plus possible les familles aux décisions qui engagent la vie de l'école**

- Au sein des instances institutionnelles.
- Donner la possibilité d'élaborer l'ordre du jour du conseil d'école avec les parents élus.
- Engager le débat avec les familles sur le projet d'école et la vie de l'école, la place et le rôle qu'elles peuvent y jouer.
- Associer le plus possible les familles à la vie de l'école : accompagnement à des sorties scolaires, interventions au sein d'activités pédagogiques...
- Installer une boîte à suggestions ou idées pour les parents dans l'école.

## **Effectuer des démarches volontaires pour aller vers les familles les plus éloignées de l'école**

- Cibler les familles que les enseignants ont besoin de rencontrer dans l'intérêt de l'enfant
- Relancer les familles qui n'emmènent pas régulièrement leur enfant à l'école, en insistant sur l'importance de la régularité de la fréquentation.
- Les contacter par téléphone si on n'est jamais parvenu les rencontrer ou si on n'a jamais obtenu de réponse à une invitation écrite.
- Se faire aider par des partenaires sociaux (assistante sociale, médecin scolaire..), associatifs (associations d'aide aux devoirs, de quartier), les centres sociaux, les référents familles présents dans la ville ou le quartier...

- Certaines familles très marginalisées ne sont pas ou ne se sentent pas capables de faire des démarches seules, ce qui nécessite de leur proposer un accompagnement (exemple : prendre rendez-vous chez l'orthophoniste, solliciter le psychologue scolaire pour le rencontrer, faire une demande de dossier MDPH...)
- Leur préciser les raisons pour lesquelles l'école souhaite les rencontrer.
- Prendre en compte le fait que beaucoup de familles se disent d'accord pour aider leurs enfants mais ne concrétisent pas forcément cet accord par des actes.
- Ces familles ne parviennent pas ou sont incapables de s'engager.
- On peut alors envisager, une fois toutes les démarches possibles effectuées, de faire « sans » elles pour agir au mieux avec les enfants.